



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Direction départementale des Finances publiques de l'Ardèche vous informe

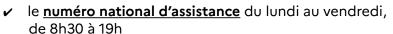
CAMPAGNE IMPOT SUR LE REVENU 2022

Privas, le 12/04/2022

La campagne impôt sur le revenu 2022 a débuté le 7 avril 2022

- ✓ la date limite de souscription des <u>déclarations en ligne</u>, accessibles sur le site <u>www.impots.gouv.fr</u>, est fixée au mardi 24 mai 2022 pour l'Ardèche
- ✓ la date limite de dépôt des <u>déclarations papier</u> est fixée au jeudi 19 mai 2022

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre via:





- ✓ la <u>prise d'un rendez-vous</u> sur le site impots.gouv.fr, rubrique CONTACT
- ✔ la messagerie sécurisée sur le site impots.gouv.fr

Les Centres des Finances Publiques de Annonay, Tournon-sur-Rhône et Aubenas, ainsi que les antennes de Le Teil et Privas, sont ouverts au public avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30. Ils vous accueillent également par téléphone de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Au plus proche des usagers, les 23 Espaces France Services vous accueillent également.



Vous êtes l'acteur de votre impôt sur le revenu

- Vous signalez spontanément tout changement de situation dans « gérer mon prélèvement à la source »
- Votre déclaration est pré-remplie par l'administration
- Votre déclaration automatique est en ligne, vous la vérifiez :
 - ✓ Tout est exact et complet, vous n'avez rien à faire
 - ✓ Vous avez des corrections, vous déclarez en ligne de manière simple, rapide et sécurisée

Tél: 04 75 65 55 06

Mél: marie-reine.saby@dgfip.finances.gouv.fr

11 Avenue du Vanel 07000 PRIVAS